



PROFESSION SPORT & LOISIRS
EN QUELQUES CHIFFRES :

450 adhérents

250 salariés

27 ans
d'expérience

**NOTRE MÉTIER,
LE SUR-MESURE ET
LA MUTUALISATION DES MOYENS**

Notre démarche

1. Diagnostic - État des lieux - Observation des contraintes
2. Recensement des besoins et fixation des objectifs en commun
3. Proposition d'activités et devis
4. Mise à disposition d'éducateurs et d'animateurs qualifiés
5. Retour sur expérience - Évaluation possible selon les objectifs fixés

Pour qui ?

Les salariés de l'entreprise, surtout les personnes éloignées de pratique sportive et culturelle.

Où ?

En extérieur, en intérieur, le choix des activités dépendra des possibilités d'accueil. Nous nous adaptons.

Plus d'infos :



CHARENTE-MARITIME :

Ludovic Leray - 06 87 80 35 42
ludovic.leray@profession-sport-loisirs.fr

DEUX-SÈVRES :

Justine Leclerc - 06 98 26 17 00
justine.leclerc@profession-sport-loisirs.fr

VIENNE :

Christophe Clain - 06 50 40 36 85
christophe.clain@profession-sport-loisirs.fr



**Des professionnels au service
du Bien-Être en Entreprise**



Un dispositif

profession
sport & loisirs

Le bien-être des salariés, un atout compétitif supplémentaire

Parce que l'activité physique apprend l'esprit d'équipe, l'échange, le partage, la réussite, l'objectif en commun mais aussi l'accomplissement individuel, elle peut contribuer à donner du sens au travail et responsabiliser les salariés.

Parce que l'activité physique peut apporter de l'émotion, de l'énergie, de l'innovation, elle peut s'intégrer dans un mode de management attentif au développement professionnel de chacun.

Parce que l'activité physique permet d'oser, qu'elle apprend la remise en question, à analyser ses échecs mais aussi ses victoires, elle peut inciter à la reconnaissance du courage dans l'entreprise, à la prise d'initiative et au droit à l'erreur.

► Un outil pour votre politique RSE.

6 à 9 % d'augmentation de productivité pour un collaborateur sédentaire pratiquant régulièrement une activité physique.*

2,5 à 9,1 % de gains de productivité pour une entreprise proposant une offre d'activités physiques à ses collaborateurs.*

*Étude Goodwill réalisée par le MEDEF et le CNOSF.

1 € investi dans les activités physiques en entreprise = **2,73 €** de baisse de charges liées à l'absentéisme.**

*Baicker K., Cutler D., Song Z., 2010.

BÉNÉFICES DE LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Changements positifs

- ➔ de l'absentéisme
- ➔ des accidents du travail
- ➔ de l'attractivité de l'entreprise et de la fidélisation des salariés
- ➔ des relations au travail
- ➔ de la qualité au travail
- ➔ de l'engagement des salariés

Bénéfices psycho-sociaux

- ➔ du moral des salariés
- ➔ de la concentration des salariés
- ➔ de la santé des salariés
- ➔ de la satisfaction au travail
- ➔ de la culture d'entreprise
- ➔ du stress

Bénéfices financiers

- ➔ des coûts de santé
- ➔ des coûts liés à l'absentéisme

UN LARGE CHOIX D'ACTIVITÉS, PARMI LESQUELLES :



Relaxation



Stretching



Pilates



Activités collectives



Swin Golf



Massage



Ateliers diététique et nutrition



Échauffement avant la prise de poste



Stretching postural



Renforcement musculaire